

Up



QUI CULTIVE LE BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS,
RÉCOLTE LA **PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE**.

Les solutions TPE/PME du groupe Up

Nos solutions pour les TPE/PME

Comment booster le pouvoir d'achat "vacances, loisirs et divertissements" de vos salariés, sans alourdir vos charges?



Avec Chèque-Vacances, Chèque Lire® et Chèque Disque®, enrichissez le temps libre de vos salariés, c'est bon pour leur implication et la réussite de votre entreprise !

2/3

*Deux tiers des salariés de petites entreprises s'estiment plus efficaces après une semaine de vacances. **

** Source : Etude StrategyOne - Hewlett / Packard - 2010*

DÉCOUVREZ NOTRE GAMME DE SOLUTIONS DÉDIÉES

Chèque Lire

Le 100 % Lecture

Le Chèque-Vacances

Parce que les vacances, c'est essentiel !

Nos solutions pour les TPE/PME

Chèque Lire

Le 100 % Lecture

Avantages

Pour une politique culturelle... sans charges

Chèque Lire® est un chèque-cadeau qui ouvre tout l'univers de la lecture à vos salariés : livres et abonnements presse.

En accord avec la lettre circulaire de l'Acoss N° 2004-144, Chèque Lire® est exonéré de charges sociales et fiscales. Reconnu produit culturel, il ne présente aucune restriction URSSAF et peut s'offrir à tous les salariés sans limite de montant et sans contrainte d'événements.

Participez au budget "divertissement" de vos salariés


Chèque Lire® répond à une demande en constante augmentation, notamment avec le succès des livres de cuisine, de décoration, des livres jeunesse...

Chèque Lire® constitue un outil de fidélisation innovant pour les TPE/PME : il permet aux collaborateurs de profiter d'un coup de pouce non imposable à leur budget « divertissement », à l'instar des salariés bénéficiant des prestations d'un comité d'entreprise.

Il vous offre, par exemple, l'opportunité de distribuer une prime vacances à vos salariés (idéale pour s'offrir le roman de l'été) ou un « bonus » de rentrée pour aider les parents à payer les livres de classe... sans coûter un centime de charges supplémentaires à votre entreprise !

Nous contacter

 solutionspme@up.coop

 Tél. : 0 811 87 87 87 (service 0,06€/min + prix appel)
Fax : N° Azur 0 810 760 752

 www.chequelire.com

Nos solutions pour les TPE/PME

Up Chèque Lire

Le 100 % Lecture

Caractéristiques techniques

Réseau

Avec le Chèque Lire, vous offrez l'accès à tous l'univers de la lecture : romans, BD, abonnements presse, livres pratiques de cuisine, de bricolage, Beaux Livres...

Des services souples adaptés à vos besoins :

- Choix de la présentation : chéquier, chèque à l'unité ou lettre-chèque.
- Choix de la valeur : montant de votre dotation libre (minimum de 15€) et possibilité de mixer plusieurs valeurs dans un même chéquier.
- Choix de la personnalisation : impression des nom et prénom du bénéficiaire, nom et logo de votre entreprise, message personnel.
- Choix du mode de commande : téléphone, fax, e-mail, Internet ou courrier.
- Livraison sur mesure et sécurisée sous 5 jours ouvrés vers le ou les sites de votre choix et fourniture d'une liste d'émargement.
- Suivi des commandes : interlocuteur privilégié, suivi des colis, traçabilité de votre commande.
- Entièrement sécurisé : points de sécurité pour garantir des chèques infalsifiables.
- Services de mise sous pli, de conditionnement et de regroupement par service de votre entreprise.
- Mise à disposition d'outils d'animation : affichettes, E-newsletters, animations sur site... Possibilité de mettre en place une billetterie.
- Une durée de validité unique : 2 ans + l'année en cours.

Côté bénéficiaires :

- Des univers de consommation en pleine expansion : augmentation de la demande en biens culturels, notamment avec le succès des livres de cuisine, de décoration, des livres jeunesse...
 - Simple d'utilisation : paiement direct à la caisse des partenaires.
 - Mise à jour quotidienne de la liste des partenaires du réseau sur Internet.
 - Une durée de validité unique : 2 ans + l'année en cours.
 - Un Service Utilisateurs pour répondre à toutes les questions et demander le référencement de nouveaux partenaires culturels au **0 892 68 08 98** (0,34€ TTC/min).
-

Nos solutions pour les TPE/PME



Le 100 % Lecture

Caractéristiques techniques

Réseau

Le réseau spécialisé le plus complet en France :

- Un réseau unique de librairies de proximité avec une expertise de plus de 25 ans.
- Un réseau national et régional avec 3 500 librairies, des partenaires Internet et les plus grandes enseignes spécialisées (FNAC, Cultura, Furet du Nord, Decitre...).
- Sur mesure : possibilité de référencer de nouveaux commerces de proximité, enseignes spécialisées sur simple demande.

Nous contacter

 www.chequelire.fr

Nos solutions pour les TPE/PME



Parce que les vacances, c'est essentiel !

Avantages

Profitez d'un outil de management innovant pour les TPE/PME

Le Chèque-Vacances est un titre exonéré de charges, co-financé par l'entreprise et le salarié.

Avec le Chèque-Vacances, vous disposez d'un outil pour fidéliser, motiver ou récompenser vos salariés, en augmentant leur pouvoir d'achat, sans alourdir les charges de l'entreprise.

La contribution maximum de l'employeur est calculée en fonction de la rémunération des bénéficiaires et peut atteindre :

- 80% du montant des chèques, si la rémunération mensuelle brute moyenne des 3 derniers mois du bénéficiaire est inférieure au plafond mensuel de la sécurité sociale (PMSS), soit 3 269 € en 2017.
- 50%, si cette rémunération mensuelle brute moyenne est supérieure au PMSS. Avec une mise en place souple et sans obligation de reconduction, le Chèque-Vacances se révèle ainsi comme un levier efficace de votre politique salariale.

Bénéficiez d'un avantage fiscal et social

Le Chèque-Vacances est un avantage social déductible de votre bénéfice imposable et exonéré de charges sociales (sauf CSG / CRDS et versement transport), dans la limite de 440 € par salarié et par an. Il s'adapte facilement à vos contraintes financières et de gestion des ressources humaines, tout en améliorant votre compétitivité économique.


Offrez à vos salariés les mêmes avantages qu'un C.E.

Le Chèque-Vacances est maintenant accessible dans les entreprises de moins de 50 salariés sans comité d'entreprise.

Les salariés des TPE/PME peuvent dorénavant bénéficier des mêmes avantages que ceux offerts par un CE : accéder de manière privilégiée à un éventail très large de prestations de tourisme et de loisirs tout au long de l'année, tout en disposant d'un complément de revenu net d'impôt*.

** Dans la limite d'un SMIC mensuel brut par an.*

Nous contacter

 solutionspme@up.coop

 Tél. : 0 811 87 87 87 (service 0,06€/min + prix appel)
Fax : N° Azur 0 810 760 752

 boutique-en-ligne.ancv.com/cheque-dejeuner/pe

Nos solutions pour les TPE/PME



Parce que les vacances, c'est essentiel !

Caractéristiques techniques

Réseau

Un chèque exonéré de charges, co-financé par l'employeur et le bénéficiaire

POUR L'EMPLOYEUR DE LA STRUCTURE DE - DE 50 SALARIÉS :

- 0 € de charges sociales et fiscales à concurrence de 30 % du SMIC mensuel brut par salarié et par an, soit 440 € en 2015 (sauf CSG, CRDS et versement transport).
- Pour tous les salariés en CDI et CDD (de surcroît, de remplacement, d'apprentissage...).
- Des règles d'attribution simples en fonction du salaire avec une contribution employeur plus importante sur les salaires les moins élevés.
- Les chefs d'entreprise de moins de 50 salariés, qui sont non-salariés des petites entreprises ou chefs d'entreprises unipersonnelles peuvent désormais bénéficier des avantages du dispositif des Chèques-Vacances.

POUR LE BÉNÉFICIAIRE :

- Un complément de revenu non imposable*.
- Un chèque pour toute la famille : le salarié, son conjoint et ses enfants.
- Simple d'utilisation : utilisable toute l'année auprès des prestataires du tourisme et des loisirs.

Des services souples adaptés à vos besoins :

- Personnalisation des chèques : titre nominatif personnalisé aux nom et prénom du bénéficiaire, d'une valeur unitaire de 10 ou 20€ avec possibilité de mixer les 2 valeurs dans un même chéquier
- Commandes et suivi de commandes exclusivement en ligne : pour une traçabilité et un suivi de vos commandes 24h/24h.
- Livraison sur mesure et sécurisée sous 10 jours ouvrés à compter de la réception de votre règlement.

* Dans la limite d'un SMIC mensuel brut par an.

Nos solutions pour les TPE/PME



Parce que les vacances, c'est essentiel !

Caractéristiques techniques

Réseau

Le plus grand réseau dédié aux vacances et aux loisirs :

- Plus de 170 000 professionnels de l'hébergement, du transport, des loisirs culturels, sportifs et de la restauration acceptent le Chèque-Vacances, partout en France, DOM-TOM compris (Campings, gîtes, hôtels, villages de vacances, agences de voyage, colonies pour enfants, parcs d'attraction, écoles de ski, festivals...).
 - Réductions et offres promotionnelles exclusives spécialement négociées auprès des partenaires.
 - Un guide d'utilisation du Chèque-Vacances à retrouver sur : <http://guide.ancv.com>
-

Nous contacter

 boutique-en-ligne.ancv.com/cheque-dejeuner/pe/

Découvrez toutes nos Solutions TPE/PME
sur up-france.fr

Siège social
Groupe Up
27-29 av. des Louvresses
92230 Gennevilliers

Illustration : TINO / Agent 002

The logo consists of the letters 'Up' in a white, sans-serif font, positioned inside a solid orange square.